



N°09 • JANVIER 2023 • BONNE ANNÉE 2023 !

## DE L'ORIGINE DU NOM DE PONTAULT AUX ANCIENS PONTS SUR LE MORBRAS



La vie de Pontault est intimement liée au ru du Morbras et son nom même y trouve sa source. Ainsi, l'appellation la plus ancienne de Pontault, « Pontelz », qui se serait prononcée « Ponteauz », attestée par un texte de 1078 est d'origine franque et fait référence à un « pont sur un cours d'eau » : le Morbras (Fig. 1).

Mais que sait-on de ce ru<sup>1</sup> et de ce pont ?

### LE RU DU MORBRAS

Le Morbras traverse notre commune d'est en ouest au niveau du Vieux Pontault. L'origine de son nom est de toute évidence relative au fait qu'avant de se jeter dans la Marne ce ru en est le « bras mort ». Sur une carte de Cassini de 1736, ce ru est d'ailleurs dénommé Mortbras.

Cette petite rivière connue depuis le XVII<sup>e</sup> siècle sous le nom de « rivière de Morbras » traverse deux départements : En premier lieu la Seine-et-Marne puis le Val-de-Marne sur une longueur totale de 17,6 kilomètres. Elle prend sa source à Pontcarré, traverse Pontault-Combault sur environ 3,450 kilomètres pour se jeter dans la Marne à Bonneuil-sur-Marne au lieu-dit « Le Bec de Canard ».

Le Morbras a deux affluents sur la commune, il s'agit du ru de la Longuiole d'une longueur de 2,1 kilomètres prenant sa source à Roissy-en-Brie et du ru de la Patrouille prenant sa source dans le bois Notre-Dame.

Deux autres affluents rejoignent le ru du Morbras en aval du territoire de Pontault-Combault. L'un, le ruisseau des Nageoires prend sa source dans le bois Notre-Dame à Noiseau, le second le ru de la Fontaine de Villiers prend également sa source dans le bois Notre-Dame à Sucy-en-Brie (Fig. 2).

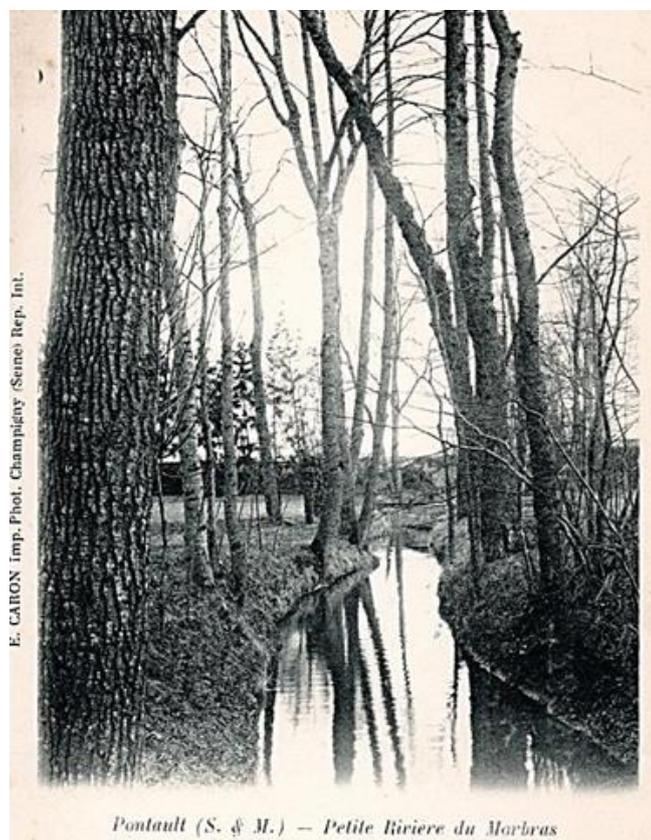


Figure 1 : Carte postale ancienne du Morbras



Figure 2 : Carte de Cassini issue de l'exemplaire dit de « Marie-Antoinette » du XVIII<sup>e</sup> siècle montrant le Morbras et ses affluents [source : <https://www.geoportail.gouv.fr>]

<sup>1</sup> Le ru vient du latin " rivus ", qui signifie " ruisseau, petit cours d'eau ".

Les rus de la Longuiolle et de la Patrouille ont été repris dans le cadre de l'aménagement de l'étang du Coq pour alimenter ce dernier.

## L'ÉTANG DU COQ

L'étang du Coq est situé en amont de l'agglomération de Pontault-Combault sur la route départementale reliant Pontault à Roissy-en-Brie à cheval sur les deux territoires communaux (Fig. 3).

Au début de l'année 1980, le SIAM (syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Morbras) a entrepris des travaux conséquents pour créer ce bassin de retenue paysager au lieu-dit « L'étang du Coq » dont le nom s'inspire du lieu-dit « La Marre du Coq » présent sur les cartes d'état-major (1818-1824).

Son aménagement s'est achevé en 1986.

Cet étang est un grand espace naturel de biodiversité de 20 hectares dans l'éco-système local, fortement apprécié des Pontellois-Combalusiens et des Roisséens.



Figure 3 : Vue aérienne de l'étang du Coq

[source : <https://www.geoportail.gouv.fr>]

Outre son utilité première de réguler les eaux du cours du Morbras, il accueille près de 200 espèces d'oiseaux et constitue un extraordinaire domaine pour les promeneurs avides de tranquillité et de détente.

Il permet également de s'approprier d'éléments forts de la nature que sont la flore et la faune.

La gestion de l'étang du Coq est confiée de nos jours au SMAM (Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras).

Un nouveau projet d'aménagement a été retenu en 2019. Il porte sur l'amélioration de l'accessibilité, l'accueil du public de façon canalisée, la préservation et le renforcement de la biodiversité ainsi que sur

l'information, la sensibilisation des publics et le développement de ses activités. La réalisation du projet a été effective au cours de l'année 2022.

Dans le cadre de ses attributions le SMAM est intervenu en décembre 2021 à la suite d'un effondrement assez spectaculaire des berges du Morbras dans le quartier des Hantes en mettant en place des fascines de saules en pieds de berge et de tressage sur les étages supérieurs (Fig. 4).



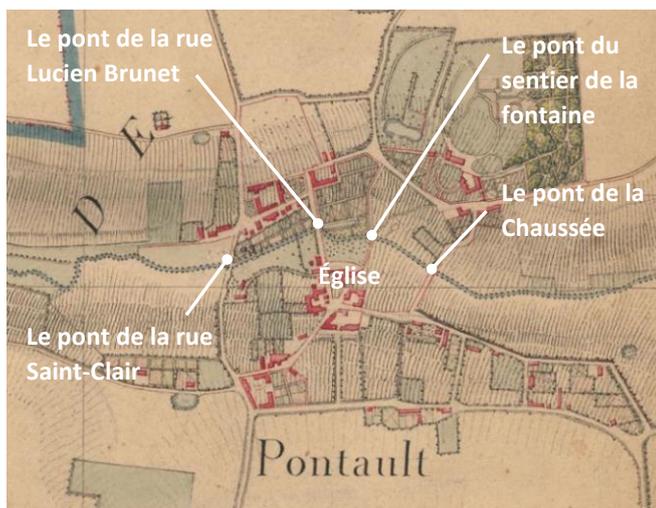
Figure 4 : Travaux de remise en état de la berge dans le quartier des Hantes [source : Pontault-Combault Patrimoine déc. 2021]

## CINQ ANCIENS PONTS

Avant les années 90, sur le territoire de la commune, les ponts qui enjambaient le ru du Morbras étaient au nombre de cinq : un à Pontillault (Fig. 5) et quatre dans le vieux Pontault (Fig. 6).



Figure 5 : Le pont de Pontillault sur une carte d'état-major de 1820-1866 [source : <https://www.geoportail.gouv.fr>]



**Figure 6** : Les quatre ponts du Vieux Pontault sur une carte d'état-major de 1820-1866.  
[source : <https://www.geoportail.gouv.fr>]

## LE PONT DE PONTILLAULT

Ce pont situé sur le chemin de Pontault à Berchères à l'Est de la Francilienne assurait la desserte du domaine de Pontillault qui comportait un château<sup>2</sup> entouré de fossés emplis d'eau<sup>3</sup> avec un pont levés et une vaste ferme fortifiée (Fig. 7) ayant appartenu au maréchal Lefebvre, duc de Dantzig. Cette ferme, encore en activité, est le seul vestige du domaine de Pontillault.



**Figure 7** : L'entrée de la ferme fortifiée de Pontillault.  
[source : Pontault-Combaault Patrimoine 2018]

Le pont (Fig. 8) facilitait grandement les accès réguliers au hameau de Berchères situé au nord ainsi qu'au bois de la Garenne de Pontillault puis à celui du bois Notre-Dame plus au sud.



**Figure 8** : Le Pont de Pontillault en 2022.  
[source : Pontault-Combaault Patrimoine déc. 2022]

## LE PONT DE LA RUE DE LA CHAUSSÉE.

Le pont dit « de la chaussée » est le plus ancien des ponts actuels. Il a été, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'unique pont de la paroisse de Pontault et fut certainement construit par l'un des seigneurs du domaine de Candale.

Il a été détruit par une importante inondation survenue dans le courant du mois de mai 1774 et immédiatement reconstruit.

Pour améliorer l'écoulement des eaux du Morbras, ce nouveau pont s'est vu par la suite doté d'une arche plus grande.

## LE PONT DU SENTIER DE LA FONTAINE

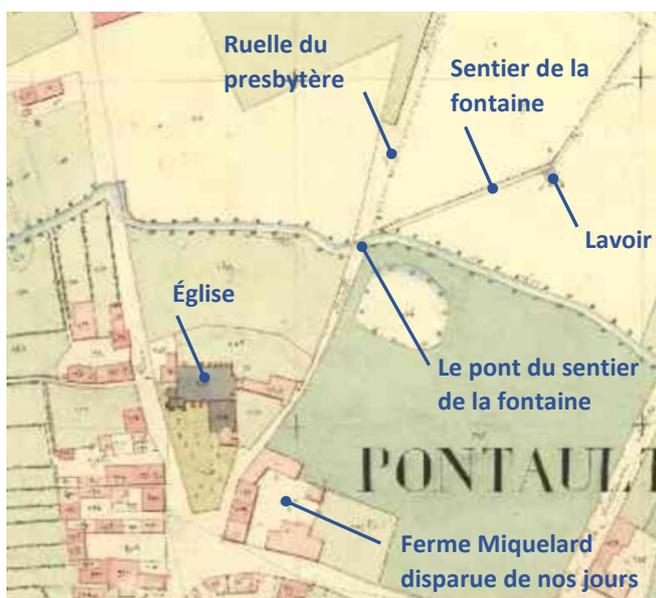
Ce pont dont la date de construction exacte n'est pas connue mais qui peut se situer fin du XVIII<sup>e</sup> - début du XIX<sup>e</sup> siècle, servait de passage à la ruelle du presbytère et au sentier allant à la fontaine communale.

La ruelle du presbytère n'existe plus de nos jours.

Ce pont (Fig. 9) devait être particulièrement utilisé par les habitants étant donné qu'il reliait le grand domaine de Candale et son château, au bourg de Pontault. D'autre part, les lavandières l'empruntaient presque quotidiennement pour se rendre au lavoir appartenant au comte de Montmarie et ce, jusqu'à la construction du lavoir en 1860 près du pont de la rue de l'église, maintenant rue Lucien Brunet.

<sup>2</sup> L'existence de ce château est attestée au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a été détruit dans les années 1955-1956

<sup>3</sup> Les fossés ont été comblés vers 1825

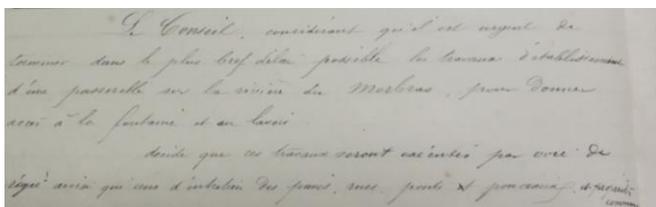


**Figure 9** : Plan cadastral napoléonien (1824-1850).  
[source Archives départementales de Seine-et-Marne]

Ce pont a ensuite été transformé en passerelle.

C'est ce qui ressort d'une délibération du conseil municipal du 20 août 1882, présidé par monsieur Colmet, maire de 1881 à 1889, par laquelle il est décidé de poursuivre les travaux entamés quelques mois plus tôt.

L'extrait de la délibération du 20 août 1882 précise :  
« Le conseil, considérant qu'il est urgent de terminer, dans les plus brefs délais, les travaux d'établissement d'une passerelle sur la rivière du Morbras, pour donner accès à la fontaine et au lavoir, décide que les travaux seront exécutés par voie de régie ainsi que ceux d'entretien des pavés, rues, ponts, ponceaux et des propriétés communales ».



**Figure 10** : Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Pontault-Combault. [source Archives communales]

Les travaux sont exécutés par le Monsieur Lardin pour une somme de 300 francs. Le pont du sentier de la Fontaine est remplacé par une nouvelle passerelle piétonne.

Celle-ci a été rénovée depuis. Elle est empruntée par de nombreuses personnes notamment des enfants se

rendant aux écoles Candale et Dubus en traversant le Pré Fontaine (Fig. 11).



**Figure 11** : Passerelle actuelle du Pré Fontaine. Sous la flèche le lavoir disparu de nos jours. [source Archives départementales de Seine-et-Marne]

## LE PONT DE LA RUE LUCIEN BRUNET (EX. RUE DE L'ÉGLISE)

Arrêtons-nous un peu plus longuement sur ce pont situé sur l'axe principal reliant les deux communes de Pontault et de Combault rattachées l'une à l'autre par une ordonnance royale de Louis Philippe Ier en date du 8 mars 1839.

D'après des documents anciens et des écrits consultés tant auprès des archives départementales que communales, il est possible d'affirmer que la construction de ce pont remonte aux années 1848-1849.

La population s'élevait à l'époque à 550 habitants.

Pierre Toussaint Petit, instituteur et secrétaire de mairie de 1819 à 1861, indique dans sa monographie datée du 8 septembre 1875 :

« C'est un beau pont de deux arches, construit pendant les années 1848-1849 ainsi que la chaussée qui a été élevée à son niveau. Avant la construction de ce pont et de la chaussée, les bestiaux et les voitures passaient à gué dans cette rue de l'église qui ne pouvait livrer passage qu'à une voiture et qui était toujours remplie d'eau et de boue depuis l'église jusqu'au carrefour au nord. Il y avait un trottoir d'environ 1 mètre 50 de largeur qui était adossé au mur de madame de Létourville pour servir de passage au monde à pied et sous lequel il y avait quatre petites arches ».

Les archives communales nous éclairent sur la construction de ce pont qui va améliorer d'une manière considérable la vie des habitants de Pontault.

Le 13 mai 1847 le conseil municipal (Fig. 12), sous la présidence de son maire Paul Gustave de Hauregard (Maire de 1847 à 1849), se penche sur le dossier de l'ancien cimetière qui se situait face à l'église sur une partie de l'actuelle place du général Leclerc ainsi que sur l'opportunité d'un pont sur le Morbras rue de l'église :

« Monsieur le Maire a ensuite exposé que par suite du vœu qui lui a été émis par un grand nombre d'habitants de cette commune pour la conversion de l'ancien cimetière en place publique et l'établissement d'un pont pour voitures sur le Morbras qui traverse la principale rue de cette commune et dont les grandes eaux entravent souvent les charrois.

Il a fait dresser un devis de ces travaux par monsieur l'agent voyer du canton, lesquels travaux se tient l'un à l'autre, à cause des matériaux qui se trouvent dans l'ancien cimetière situé près du pont à établir ».

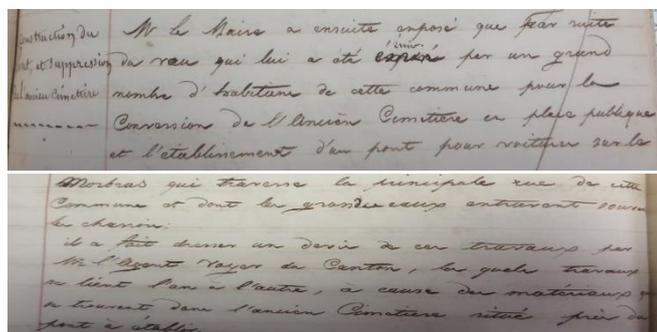


Figure 12 : Extrait de la délibération du 13 mai 1847.  
[source : Archives départementales de Seine-et-Marne]

Ce pont réalisé en 1848 et 1849 (Fig. 13) a été reconstruit fin 2021, début 2022.

Le bulletin municipal de septembre 2021 précise en page 23 que « ces travaux sont rendus nécessaires dans la mesure où la structure de l'ouvrage est fatiguée et vétuste. Les fondations des pieux seront positionnées pour asseoir le pont le long des berges, avant l'installation des réseaux de gaz, des télécoms et d'électricité ».

Ces travaux se sont étalés sur une période de 8 mois, à partir de septembre 2021.

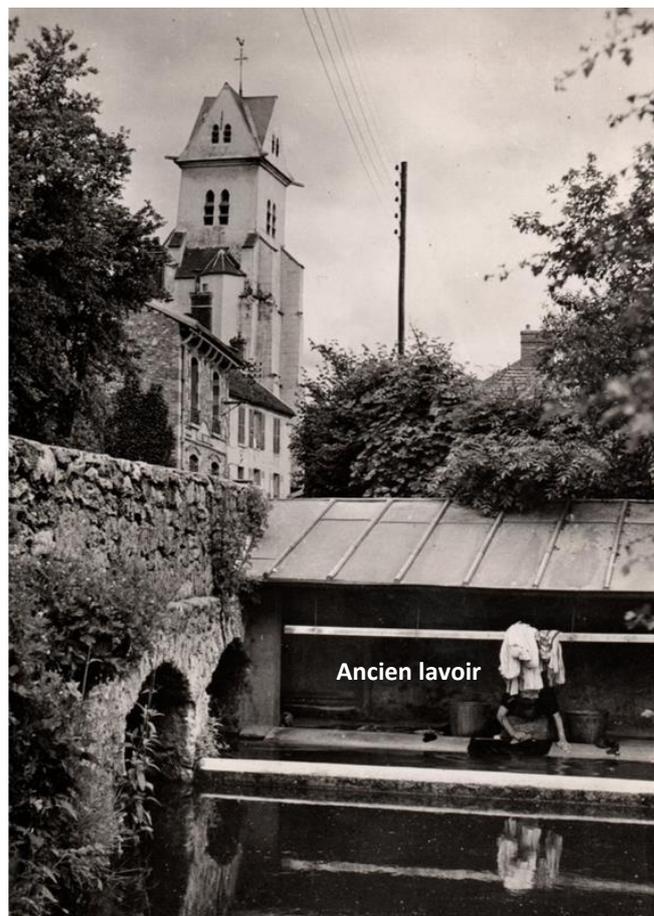


Figure 13 : Carte postale ancienne présentant le pont de la rue Lucien Brunet et l'ancien lavoir.



Figure 14 : Le pont avant sa reconstruction à l'été 2021. À gauche, le nouveau lavoir inauguré le 14 juin 2008. Le muret central au milieu du ru du Morbras sépare le lavoir ancien et l'abreuvoir. [source : Pontault-Combault Patrimoine 2022]

Les travaux réalisés ont permis de mettre à jour les anciennes arches construites au milieu de XIX<sup>e</sup> siècle (Fig. 15).



**Figure 15** : Les anciennes arches avant leur démolition.  
[source : Pontault-Combauld Patrimoine octobre 2021]

Un tablier moderne (Fig. 16) est maçonné en lieu et place des arches emblématiques qui ont malheureusement disparu.



**Figure 16** : Le tablier moderne est mis en place en décembre 2021.  
[source : Pontault-Combauld Patrimoine Déc 2021]

Les parements en meulière (Fig. 17) sont respectueux du caractère briard, élément essentiel de l'identité du « Vieux Pontault » riche en éléments patrimoniaux.



**Figure 17** : Le pont après sa reconstruction. Photo du 9 janvier 2023. [source : Pontault-Combauld Patrimoine janvier 2023]

## LE PONT DE LA RUE SAINT-CLAIR

L'instituteur Pierre Toussaint Petit apporte dans sa monographie des renseignements forts intéressants à propos du pont de la rue Saint-Éloi, maintenant rue Saint-Clair :

« Le cinquième pont d'une seule arche a été construit en 1862 à l'endroit appelé le ru de Saint Clair, dans la rue Saint Eloi. Ce sont les sieurs Papinaud Louis et Lardin Jacques (dit Louis) qui en ont fait les travaux sous la conduite de monsieur le comte de Létourville, maire.

Avant la construction de ce pont, le monde passait sur un petit ponceau en bois et les bestiaux et les voitures passaient à même l'eau » (Fig. 18 et 19).



**Figure 18** : Sur ce plan d'intendance (1780-1789), la rue Saint Clair ne disposait pas de pont.  
[source : Archives départementales de Seine-et-Marne]



**Figure 19** : Pont de la rue Saint Clair.  
[source : Pontault-Combauld Patrimoine Janvier 2022]

## DES CONSTRUCTIONS PLUS RÉCENTES...

Les cinq anciens ponts évoqués précédemment sont encore présents de nos jours. Pour la plupart, ils ont été améliorés voire complètement modifiés dans leur structure originelle.

Ils conservent toutefois leur fonction d'origine : faciliter les déplacements des habitants.

De nouvelles constructions sont venues compléter ces ponts toujours dans un souci d'amélioration de la mobilité.



## LES TUNNELS

Il existe également des petits tunnels sous la route nationale 104 dite « La Francilienne » réalisés en 1976 (Fig. 26 et 27). Ils ne constituent pas un pont à proprement parler mais assurent la pérennité de l'écoulement des eaux du Morbras sous cet important axe routier.



**Figure 26** : Tunnels sous la Francilienne.

[source : Pontault-Combault Patrimoine Janvier 2022]

La photo aérienne de 1977 (Fig. 27) laisse percevoir un détail intéressant : 50 mètres plus au sud des petits tunnels se trouve un passage souterrain. Celui-ci, réclamé par la direction de l'agriculture, permettait au troupeau de vaches de la ferme de Pontillault (gérée par monsieur Freddy Gilon) de pouvoir bénéficier des

différents prés situés de part et d'autre de cette nouvelle voie à grande circulation.

Compte tenu de la longueur de ce tunnel et afin d'éviter aux vaches d'être perturbées par l'obscurité, la direction de l'équipement avait aménagé au niveau du terre-plein central un puits de lumière. La ferme de Pontillault ne se consacrant plus à l'élevage, ce tunnel n'est plus utilisé depuis de nombreuses années et ses deux extrémités ont été obturées, il y a maintenant plus de 25 ans.

Sur cette photo aérienne de 1977, on distingue les entrées et sorties du tunnel sous la « Francilienne » qui ne comportait, à l'époque, à ce niveau que deux voies : l'une voie montante et l'autre descendante.

Benoît et Pierre JACQUET

N'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez voir développer certains articles : [protectionpatrimoine77340@gmail.com](mailto:protectionpatrimoine77340@gmail.com)

Pour nous suivre sur facebook :

[www.facebook.com/PontaultCombaultPatrimoine](https://www.facebook.com/PontaultCombaultPatrimoine)

Les anciens numéros sont disponibles sur notre site internet : <https://www.pontault-combault-patrimoine.fr>

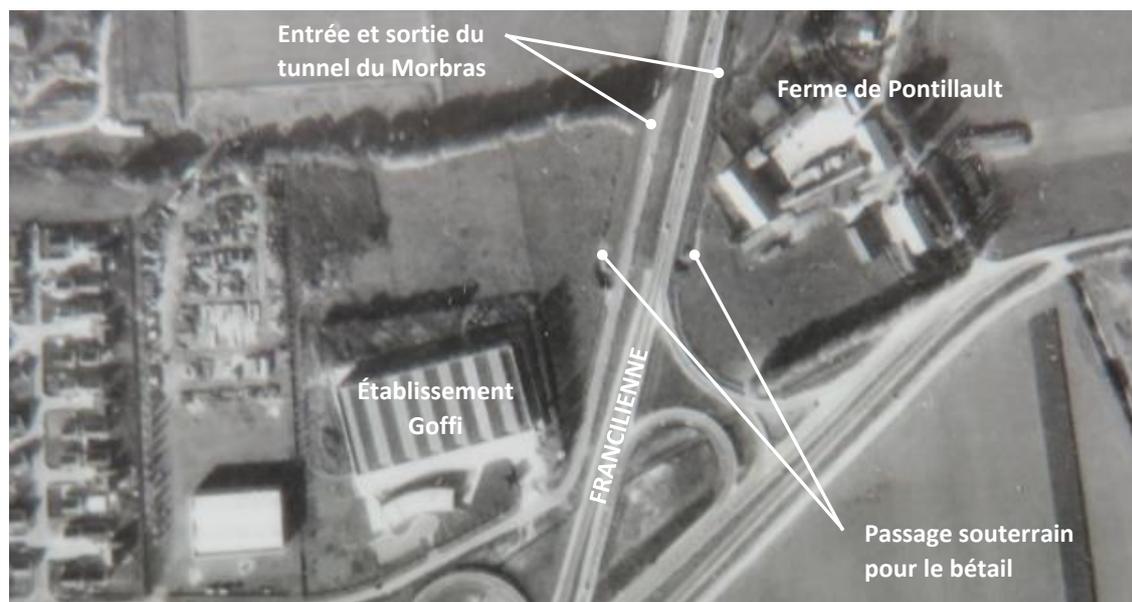
## LES RÉFÉRENCES DE CET ARTICLE

[Petit, 1875] Petit, P-T., "Monographie communale de l'instituteur Petit", archives familiales –1840 complété en 1875

[Lebeau, 1954] Lebeau, E., "Trois paroisses de la Brie française : Pontault, Berchères, Combault" – Imprimerie Laballery – 1954

[Huchet, 1994] Huchet, B., "Pontault-Combault" – Maury imprimeur – 1994  
Archives communales et archives départementales de Seine-et-Marne

Les cartes postales anciennes sont issues de la collection personnelles de B. et P. Jacquet



**Figure 27** : Sur cette photo aérienne de 1977, on distingue les entrées et sorties du tunnel (flèches) sous la « Francilienne » qui comportait à ce niveau une voie montante et une voie descendante.

[source : Pontault-Combault Patrimoine Janvier 2022]

SEULEMENT 10 € POUR  
SOUTENIR NOTRE ACTION

## Bulletin d'adhésion année 2023

Merci d'écrire en lettres capitales

- Adhésion  
 Renouvellement

- Personne physique  
 Personne morale

### Identité

Civilité : Madame, Monsieur, Société, Organisme, Association (*rayez la mention inutile*)

Société / organisme / NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Représentant : \_\_\_\_\_  
*Nom et prénom du représentant légal en cas de mineur ou de personne morale*

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ (jj/mm/aaaa)  
*Les mineurs doivent fournir une autorisation du représentant légal*

### Adresse postale

N° et voie : \_\_\_\_\_

Code Postal – Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe / portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Adhésion (valable pour l'année civile) et don à l'association

Je règle ce jour ma cotisation de : \_\_\_\_\_ € (A) ; membre adhérent : 10 € ; membre adhérent bienfaiteur : 50 €

Je réalise un don complémentaire de : + \_\_\_\_\_ € (B)

Mon règlement est de : = \_\_\_\_\_ € (A + B)

Il est effectué :  En espèces  
 Par chèque à l'ordre de "Pontault-Combault Patrimoine" prélevé en janvier 2022.

Règlement à renvoyer à : Madame la trésorière de l'association PONTAULT-COMBAULT PATRIMOINE  
6 rue Lamartine - 77340 Pontault-Combault

**Je déclare avoir pris connaissance des statuts et m'engage à respecter toutes les obligations des membres de l'association qui y figurent. Ces statuts seront communiqués sur simple demande formulée auprès de l'un des membres du bureau.**

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_ **Signature** (*faire précéder de la mention "lu et approuvé"*)

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles pourront faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. À tout moment, conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*

✂-----Réservé à l'association-----✂

### Attestation de paiement

*Ce reçu n'est pas un reçu fiscal. Il ne peut pas être utilisé pour bénéficier d'une réduction d'impôt.*

La trésorière de l'association pour la protection du patrimoine de Pontault-Combault déclare avoir reçu le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_

de la part de : \_\_\_\_\_

La somme de : \_\_\_\_\_ € Mode de règlement :  En espèces  Par chèque

Correspondant : à sa cotisation de \_\_\_\_\_ € pour l'année civile 2023 en tant que membre  adhérent  bienfaiteur  
ainsi qu'un don de \_\_\_\_\_ € La trésorière :